C 21079 G C 21202 G C 21081 G 0 22A/13 22B/15 22B/16 This map was compiled using the following computer automated techniques. Aeromagnetic digital data values were interpolated from the flight line data at the nodes of the regular grid covering the survey area. The gridded data (50 m) was reinterpolated to a cell size of 0.08128 cm at the coloured map scale. A colour code was assigned to each cell according to the amplitude of the aeromagnetic value C 21080 G C 21201 G within the cell using the colour scale shown in the legend. The data matrix were 22B/10 22B/9\ output on an Applicon colour jet plotter to produce a colour field map identical to the one above. To permit colour printing, colour separations were made with the plotter to produce the red, yellow and blue components of the map on separate La présente carte a été réalisée au moyen de techniques automatisées informatisées. Les données numériques aéromagnétiques ont été interpolées à partir de données de lignes de vol, aux noeuds d'une grille régulière couvrant la zone de levé. Les données tracées sur la grille (50 m) ont été interpolées de nouveau pour C 212,00 G correspondre aux carrés de 0,08128 cm de côté à l'échelle des cartes en couleurs. Z2B/7/ Un code de couleurs a été attribué à chaque carré selon la valeur aéromagnétique de celui-ci, conformément à l'échelle des couleurs de la légende. La matrice de données a été placée sur un traceur à jet de couleurs Applicon afin de donner une carte en couleurs identique à celle qui figure ci-dessus. Pour faciliter l'impression des couleurs, une séparation des couleurs, a été réalisée automatiquement avec le 65° 30' traceur, ce qui a permis d'obtenir les composantes rouge, jaune et bleu de la carte CANADA/GASPÉSIE ET BAS SAINT-LAURENT, 1983-1988. INDEX MAP sur les coupures distinctes. CARTE DE LOCALISATION

Ressources Canada

RUISSEAU JÉRÔME

QUÉBEC

Scale 1:50 000 - Échelle 1/50 000

Funds for this survey were provided by the Geological Survey of Canada under the mineral program of the CANADA ECONOMIC DEVELOPMENT PLAN FOR THE GASPÉ AND LOWER ST. LAWRENCE, 1983-1988. Cette étude a été subventionnée par la Commission géologique du Canada en vertu du programme sur les ressources minérales du PLAN DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Copies of this map may be obtained from the Geological Survey of Canada, Ottawa. The survey data used to compile this map is available in digital form from the Geological Survey of Canada at the cost of retrieval and copying.

The profiles shown on the back of this map represent the VLF total horizontal field values of the anomalous field generated by currents induced in near surface conductive material. The data were measured with a Sander Geophysics Limited VLF-EM II receiver carried in the survey aircraft during the July to October 1985 operation. The two primary electromagnetic fields utilised were the VLF transmissions from NSS Annapolis, Maryland, operating at 21.4 kHz and NAA Cutler, Maine, operating at 24.0 kHz. Both the survey operation and data compilation were carried out by Sander Geophysics Limited. For each profile, the datum utilised is the flight track of the survey aircraft. This type of presentation is utilised to enable the VLF data to be directly compared with the aeromagnetic data using a light table.

Cette carte fût compilée d'après les données enregistrées par Sander Geophysics Limited, entre le 6 juillet et le 8 octobre 1985, à l'aide d'un gradiomètre héliporté comprenant deux magnétomètres Overhauser construits par Sander Geophysics Limited, d'une résolution de 0,005 gamma ayant une séparation verticale de 3 m dans un bâti suspendu à 30 m sous l'hélicoptère. La hauteur moyenne des magnétomètres était de 150 m au-dessus du sol avec un espacement de 300 m pour les lignes de vol et 9 km pour les lignes de contrôle. Les trajectoires de vol furent enregistrées à

Toute manipulation des données fût effectuée par ordinateur, incluant le nivellement entre les lignes de vol et les lignes de contrôle. La maille de la grille utilisée pour le procédé cartographique fût 2,5 mm, ce qui représente 50 m sur le terrain. Aucune correction régionale ne fût effectuée relativement au champ magnétique terrestre. La base topographique de cette carte a été reproduite à partir d'une carte du Système de Référence Cartographique National à l'échelle de 1/50 000 publiée par le ministère de l'Energie, des Mines et des Ressources, à Ottawa.

On peut se procurer des exemplaires de cette carte à la Commission géologique du Canada, à Ottawa. Les données de levé utilisées pour compiler la présente carte sont disponibles sous forme numérique à la Commission géologique du Canada au coût du recouvrement et de reproduction

Les profils au verso de cette carte représentent la résultante des données du champ total horizontal de très basse fréquence (VLF) du champ anomal généré par les courants induits aux matériaux conductifs près de la surface du sol. Les données ont été mesurées à l'aide d'un récepteur VLF-EM II de Sander Geophysics Limited, installé sur l'aéronef utilisé pour le levé entre intille et acteur de la condition de la juillet et octobre 1985. Les deux champs électromagnétiques primaires utilisées étaient: les transmissions VLF du NSS Annapolis, au Maryland, émettant sur une fréquence de 21,4 kHz et les transmissions du NAA Cutler, au Maine, émettant sur une fréquence de 24,0 kHz. Le levé et la compilation des données ont été effectués par Sander Geophysics Limited. Pour chaque profil, la ligne de repère utilisée est la trajectoire de l'aéronef. Ce type de présentation est utilisé pour permettre de comparer, directement, les données VLF

aux données aéromagnétiques sur une table lumineuse.

MAP C21200 G CARTE RUISSEAU JÉRÔME

> QUÉBEC 22B/7